



**Effective Date:** 30-Jun-2022

TD Prime Rate (TDP): 3.70%

Qualifying Rate: 5.25%

## Broker Rates

TD Home Equity FlexLine Fixed Rate Term Portion <sup>1</sup>					
Term	Posted Rate	25 Year Amortization	+25 Year Amortization	Rental Properties	Compensation (bps)
1 Year Fixed	5.19%	5.14%	5.24%	5.29%	55
2 Year Fixed	5.14%	5.09%	5.19%	5.24%	55
3 Year Fixed	5.34%	5.14%	5.24%	5.29%	60
4 Year Fixed	5.79%	5.24%	5.34%	5.39%	70
5 Year Fixed	6.04%	5.24%	5.34%	5.39%	75

TD Canada Trust does not have an auto rate drop policy. To apply a lower Broker rate, Brokers must contact their underwriter in writing to request an interest rate adjustment each time an interest rate change is processed. If the customer requests additional discretionary pricing, RSM approval is required. Requests for rate decreases will not be accepted if received within than three days of the TD Home Equity FlexLine closing. Should the customer wish to change the term, amortization or product within the 120-day rate commitment period, the interest rate will be the applicable rate at the time of the requested change.

[For compensation inquiries contact: TD.Brokers@td.com](mailto:TD.Brokers@td.com) [For RSM and ISM contacts: www.TDMortgageSolutions.com](http://www.TDMortgageSolutions.com)

TD Home Equity FlexLine Variable Rate Term Portion <sup>1, 2</sup>					
Term	TDP	25 Year Amortization	+25 Year Amortization	Rental Properties	Compensation (bps)
3 Year Variable Term Discretion	3.70%	3.30% TDP - 0.40%	3.40% TDP - 0.30%	3.45% TDP - 0.25%	60
5 Year Variable Term Discretion	3.70%	3.30% TDP - 0.40%	3.40% TDP - 0.30%	3.45% TDP - 0.25%	75

TD Home Equity FlexLine Revolving Portion <sup>3</sup>					
Product	TDP	25 Year Amortization	+25 Year Amortization	Rental Properties	Compensation (bps)
FlexLine Revolving Portion	3.70%	4.20%	4.20%	4.20%	Revolving Portion <sup>4</sup> : 25
Revolving Discretion		TDP + 0.50%	TDP + 0.50%	TDP + 0.50%	Drawdown <sup>5</sup> : 35

### Legal:

<sup>1</sup> Rate commitment period is available for up to 120 days from the date of application

<sup>2</sup> Variable rate term portions are calculated as discretion from TD Prime Rate (TDP)

<sup>3</sup> Plan Limit maximum Loan-to-Value (LTV) is 80%. A Term Portion is required for FlexLine customers when borrowing between 65% to 80% LTV

<sup>4</sup> Paid on the Plan Limit of the TD Home Equity FlexLine less the Term Portion balance on day 1

<sup>5</sup> Paid on the daily average revolving balance at day 90.



Date d'entrée en vigueur : 30 juin 2022  
Taux préférentiel TD (TDTP) : 3,70 %  
Taux admissible : 5,25 %

## Taux des courtiers

Ligne CréditFlex Valeur domiciliaire TD avec portion à échéance à taux fixe <sup>1</sup>					
Terme	Taux publié	Période d'amortissement de 25 ans	Période d'amortissement de + de 25 ans	Immeubles locatifs	Rémunération (pdb)
1 an fixe	5,19 %	5,14 %	5,24 %	5,29 %	55
2 ans fixe	5,14 %	5,09 %	5,19 %	5,24 %	55
3 ans fixe	5,34 %	5,14 %	5,24 %	5,29 %	60
4 ans fixe	5,79 %	5,24 %	5,34 %	5,39 %	70
5 ans fixe	6,04 %	5,24 %	5,34 %	5,39 %	75

TD Canada Trust n'a aucune politique régissant la réduction automatique du taux. Pour que le taux le plus bas accordé au courtier soit appliqué, le courtier doit demander à son souscripteur par écrit de rajuster le taux d'intérêt dès qu'un changement de taux d'intérêt est traité. Si le client demande une tarification discrétionnaire supplémentaire, l'approbation du directeur régional des ventes est requise. Les demandes de réduction de taux ne seront pas acceptées si elles sont reçues après les trois jours qui précèdent la conclusion de la ligne CréditFlex Valeur domiciliaire TD. Si le client souhaite changer la durée, la période d'amortissement ou le produit dans les 120 jours prévus par la période d'engagement de taux, le taux d'intérêt sera le taux applicable au moment où le changement demandé est apporté

[Pour toute question sur la rémunération, écrivez à : TD.Brokers@td.com](mailto:TD.Brokers@td.com)

[Pour communiquer avec un directeur régional des ventes ou un directeur des ventes internes : www.solutionshypothecairestd.com](http://www.solutionshypothecairestd.com)

Ligne CréditFlex Valeur domiciliaire TD avec portion à échéance à taux variable <sup>1,2</sup>					
Terme	Taux préférentiel TD	Période d'amortissement de 25 ans	Période d'amortissement de + de 25 ans	Immeubles locatifs	Rémunération (pdb)
Portion à échéance à taux variable de 3 ans	3,70 %	3,30 %	3,40 %	3,45 %	60
Limite discrétionnaire		TDTP - 0,40 %	TDTP - 0,30 %	TDTP - 0,25 %	
Portion à échéance à taux variable de 5 ans	3,70 %	3,30 %	3,40 %	3,45 %	75
Limite discrétionnaire		TDTP - 0,40 %	TDTP - 0,30 %	TDTP - 0,25 %	

Ligne CréditFlex Valeur domiciliaire TD avec portion renouvelable <sup>3</sup>					
Produit	Taux préférentiel TD	Période d'amortissement de 25 ans	Période d'amortissement de + de 25 ans	Immeubles locatifs	Rémunération (pdb)
Ligne CréditFlex avec portion renouvelable	3,70 %	4,20 %	4,20 %	4,20 %	Portion renouvelable <sup>4</sup> : 25
Limite discrétionnaire de la portion renouvelable		TDTP + 0,50 %	TDTP + 0,50 %	TDTP + 0,50 %	Prélèvement <sup>5</sup> : 35

### Mentions juridiques :

- 1 La période d'engagement de taux peut aller jusqu'à 120 jours suivant la date de la demande.  
2 Les portions à échéance à taux variable sont calculées en fonction de la limite discrétionnaire du taux préférentiel TD.  
3 Limite du plan – rapport prêt-valeur (RPV) maximal de 80 %. Une portion à échéance est requise pour les lignes CréditFlex associées à un RPV entre 65 % et 80 %.  
4 Payée en fonction de la limite du plan de la ligne CréditFlex Valeur domiciliaire TD, moins la portion à échéance le premier jour.  
5 Payé sur le solde renouvelable quotidien moyen au 90<sup>e</sup> jour.